

Confédération Nationale des Foyers Ruraux Dijon, le 18 octobre 2014

Les territoires ruraux représentent aujourd'hui 80% du territoire français. Depuis plus de 20 ans, l'inversion démographique est nette, nos campagnes accueillent de nouvelles populations et l'on assiste à un « exode urbain » qui bouleverse de très nombreux territoires. Mais à l'inverse, certains secteurs se dépeuplent inexorablement.

Des inégalités fortes-existent également entre les espaces ruraux, périurbains et urbains, créatrices de mise en concurrence entre les territoires : l'absence de services publics, de transports, de développement économique, sont sources de repli sur soi, d'éloignement de la vie publique, et de désenchantement.

Le monde associatif et la mobilisation des habitants en milieu rural apportent souvent la seule réponse en termes de sport, de culture et de loisirs pour tous mais aussi de solidarité et de réponse à des besoins sociétaux. Les Foyers ruraux et les autres associations constituent ainsi de formidables pépinières pour porter dans l'espace public des aspirations citoyennes, faire éclore la participation et la transformer en organisation collective, mais aussi apporter des contributions transférables pour le bien de tous.

A l'heure où se décident les grandes orientations de demain, le monde rural ne peut se contenter d'être définitivement relégué en annexe de territoires urbains qui concentreraient à la fois pouvoirs et moyens. Les Foyers ruraux et associations rurales réunis en Confédération Nationale (CNFR) forts d'une expérience de près de 70 ans dans l'animation, le développement local s'appuyant sur valeurs de l'éducation populaire affirment la nécessité de :



Reconnaitre et soutenir pleinement l'éducation populaire et la vie associative en milieu rural: « Education populaire et vie associative » doivent être des compétences partagées par tous les échelons des collectivités publiques – Etat, région, département, intercommunalités, communes- au même titre que la culture, le sport et le tourisme ;



Prendre en compte la diversité et la spécificité du monde rural dans l'élaboration des politiques publiques, de l'échelon local à l'échelon européen et notamment par le développement des mobilités, et l'accès aux services publics ;



Mettre l'implication citoyenne au cœur de toutes les politiques locales en donnant aux associations une place de co-construction dans toutes les décisions intéressant la vie publique, en favorisant la participation des habitants dans les instances de concertation, au côté des autres acteurs. Ces aspirations démocratiques légitimes et garantes d'une plus grande cohésion sociale sont fortement compromises avec l'augmentation prévue des seuils des intercommunalités, et l'éloignement des citoyens des lieux de décision.